

CHANGEMENT DE RÉGIME FISCAL DES PERSONNES MORALES

Déclaration

déposée le ____ / ____ / _____ au service chargé de l'enregistrement (SPFE ou SDE) ⁽¹⁾ au service de la publicité foncière (SPF ou SPFE) ⁽¹⁾

de _____

département _____

par la personne morale désignée ci-dessous, non assujettie jusqu'alors à l'impôt sur les sociétés et qui devient passible de cet impôt sur tout ou partie de ses résultats (application des articles 809-II du Code général des impôts et 295 à 301 de l'annexe II audit code).

1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DÉCLARANT (voir notice n° 2741-NOT)		Colonne réservée à l'administration
NOM et prénom(s) :		
Domicile :		
Adresse courriel et numéro de téléphone :		
Agissant en qualité de :		
2. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PERSONNE MORALE		
Dans l'hypothèse où l'événement motivant l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés aurait également une incidence sur la personnalité de la société, les renseignements à fournir seraient ceux résultant de cet événement.		
Dénomination sociale :		
Numéro SIREN :		
Forme juridique :		
Objet (sommaire) :		
Siège social :		
Lieu d'imposition à l'impôt sur les sociétés :		
Montant du capital social :	€	
Durée de la société :		
Date de la constitution de la société :		
Date de l'événement entraînant l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés :		
Nature de l'événement :		

(1) SPFE : Service de la publicité foncière et de l'enregistrement. SDE : Service départemental de l'enregistrement.
SPF : Service de la publicité foncière.

3. RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX AUX PERSONNES MORALES ANTÉRIEUREMENT PLACÉES SOUS LE RÉGIME DE LA TRANSPARENCE FISCALE Colonne réservée à l'administration

Nom, prénoms, domicile, quotité des droits de chaque associé (en pourcentage), et adresse du service des impôts dont dépend chacun pour la déclaration de ses revenus ou bénéfices :

(le cas échéant, continuer l'énumération sur une feuille annexe).

RÉCAPITULATION DES FEUILLETS INTERCALAIRES

N°	Désignation sommaire du bien	Valeur vénale (€)	Fraction taxable (€)
TOTAL			

CERTIFICATION

Le signataire certifie sincère et véritable la présente déclaration comportant feuillets intercalaires.

⁽¹⁾ Il sollicite, en application de l'article 299 de l'annexe II au Code général des impôts et dans les conditions prévues à l'article 398 de l'annexe III audit code, le fractionnement des droits en trois versements égaux. Il s'engage à payer, indépendamment des échéances dont le versement est différé et des intérêts au taux légal, tous les frais occasionnés par la constitution de la garantie, qui sera réalisée dans un délai maximum de six mois à compter du dépôt de la présente déclaration, au moyen de *(préciser les garanties apportées)* :

À _____, le ____ / ____ / _____
Signature :

⁽¹⁾ A rayer si le bénéfice du fractionnement des droits n'est pas demandé.

